

Conseil du public RTSR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une nouvelle signalétique de la violence à la Télévision Suisse Romande

Lausanne, 23 juin 2009 – Le Conseil du public de la Radio-Télévision Suisse Romande (RTSR) demande à la Télévision Suisse Romande (TSR) de mettre en œuvre, le plus rapidement possible, un nouveau système de signalisation des scènes de violence ou autres séquences susceptibles de heurter certaines sensibilités. Le logo rouge aujourd'hui utilisé par la TSR devrait être remplacé par une signalétique basée sur les classes d'âge des téléspectateurs, sous forme d'incrustation à l'écran. Cette nouvelle signalétique serait en mesure d'apporter des informations utiles au public, en particulier aux parents. Cette demande fait partie de plusieurs résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil du public RTSR à l'attention de la direction de la TSR. (*)

Après plusieurs séances de discussion avec la TSR, le Conseil du public RTSR estime que le système actuel de signalisation des scènes violentes ou pouvant heurter certaines sensibilités ne suffit plus : le logo rouge actuellement utilisé par la TSR ne permet pas de bien identifier le degré de violence physique ou psychique que peuvent contenir certains programmes, laisse de côté de nombreux films et séries télévisées et ne constitue donc pas une solution adéquate pour informer le public. Le Conseil du public demande donc à la TSR de mettre en place une nouvelle signalétique, selon un système similaire à celui des chaînes françaises et basée sur les classes d'âge. Cette signalétique devrait faire référence à quatre niveaux d'âge, à savoir **-10 ans, -12 ans, -16 ans et -18 ans** et trouver sa concrétisation à l'écran sous forme d'incrustation. Elle permettrait ainsi d'identifier plus clairement les émissions pouvant poser des problèmes à certains téléspectateurs, notamment les jeunes, et d'aider les parents ou autres adultes à mieux choisir les émissions adaptées à leurs vœux.

Le Conseil demande également que tous les programmes — en particulier les films, les téléfilms, les séries et les dessins animés — soient désormais intégralement visionnés par la TSR avant leur diffusion. Cette mesure devrait permettre une meilleure prise en compte par cette dernière de la nature des programmes diffusés et un classement adéquat des différents programmes par classe d'âge. Les moyens nécessaires en personnel et financiers devront être mis à disposition du média concerné pour l'accomplissement de cette tâche. Enfin, il est demandé à la TSR de diffuser régulièrement des messages d'information pour faire connaître la nouvelle signalétique et sensibiliser le public romand à cette question.

Pour rappel, le Conseil du public est l'organe consultatif institutionnel de la RTSR, chargé de représenter les auditeurs et téléspectateurs auprès de la RSR et de la TSR. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées sur les ondes romandes et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels des deux médias.

(*) Le rapport du Conseil du public RTSR *La signalétique de la violence à la TSR* est disponible sur le site Internet (http://www.rtsr.ch/rtsr/upload/File/CP_Rapportfinal_Signaletique_18fevrier08.pdf)

Contacts :

Yann Gessler, président du Conseil du public RTSR (Tél. 079 473 72 13)

Nicole Berger, présidente de la SRT Fribourg, membre du groupe de travail (Tél. 079 415 23 65)